



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 12 décembre 2016

Délibération n° 2016-1654

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Déploiement d'infrastructures de recharge sur le territoire de la Métropole de Lyon - Appel à initiatives privées - Recueil des intentions de déploiement des opérateurs privés

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

**Conseil du 12 décembre 2016****Délibération n° 2016-1654**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Déploiement d'infrastructures de recharge sur le territoire de la Métropole de Lyon - Appel à initiatives privées - Recueil des intentions de déploiement des opérateurs privés**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis janvier 2015, la Métropole de Lyon est compétente en matière de création/entretien/exploitation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques.

Cette nouvelle compétence est à la croisée des enjeux de mobilité, de santé publique et de nécessaire transition énergétique. Il s'agit de maintenir des conditions de déplacement efficace pour les usagers, tout en réduisant les émissions de particules et la dépendance aux énergies fossiles, dans le cadre d'un développement plus soutenable et d'une économie décarbonée. Ceci permet aussi de respecter les engagements mondiaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Afin de contribuer à l'objectif national de 7 millions de points de recharge publics et privés à l'horizon 2030, fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Métropole a conduit une réflexion pour définir sa stratégie pour l'équipement du territoire en infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) afin d'accompagner et d'encourager le développement de l'usage de ces véhicules, ainsi que de celui des hybrides rechargeables.

La couverture estimée pour l'ensemble du territoire métropolitain, sur le domaine public, est de 900 points de charge accessibles au public à l'horizon 2020.

Aujourd'hui, l'équipement du territoire, géographiquement non homogène, est d'environ 230 points de charge : 100 points ouverts au public sur les stations Bluely, 80 points dans les parkings en ouvrage et de l'ordre de 50 points d'initiatives autres (Communes, concessionnaires automobiles, grandes surfaces commerciales, etc.) y compris de charge rapide (dont les stations de la Compagnie nationale du Rhône).

La Métropole souhaite soutenir le développement de l'électromobilité sur son territoire en accompagnant les opérateurs privés, notamment en leur facilitant l'accès au domaine public.

L'appel à initiatives privées lancé par la Métropole a pour objectif de recenser les intentions de déploiement des opérateurs privés à l'horizon 2018.

Dans l'hypothèse où les intentions de déploiement annoncées sont suffisamment détaillées, fiables et homogènes sur le territoire, la Métropole garantira à ces opérateurs un accès au domaine public (délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public) pour faciliter leur déploiement sur le territoire.

Les Communes détermineront, en concertation avec les services de la Métropole, l'emplacement et les conditions précises pour l'installation de chaque borne de recharge dans la zone d'implantation choisie par les opérateurs ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le lancement d'appels à initiatives privées et la consultation pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Métropole de Lyon.

**2° - Autorise** monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.**